# Caractéristiques et répartition des violences conjugales rapportées au SPVM en 2021

- Enregistrement de **5 318 victimisations** liées à de la violence conjugale, représentant **23,7%** de l'ensemble des victimisations de crimes contre la personne sur le territoire
- Répartition des victimes selon le genre : **77,7%** étant des femmes, et **22,6 %**, des hommes
- **13,5 %** des homicides commis à Montréal dans un contexte de violence conjugale, soit **5** des **37** homicides
- Réception de **16 763 appels** de service liés à la violence conjugale par le SPVM
- Nombre d'événements recensés avec la classification « violence conjugale » :
  - **1 017** de querelles familiales
  - **166** de crimes contre la propriété
  - **771** de bris de condition

# Section spécialisée en violence conjugale (SSVC)

## Historique en matière de VCI au sein du SPVM

**Dès 2006 :** Le SPVM instaure sa communauté de pratique en violence conjugale (VC). Un agent est attitré en matière de violence conjugale et intrafamiliale (VCI) dans chaque poste de quartier et centres d'enquête. Un officier de direction est le mandataire corporatif du dossier.

**Décembre 2020 :** Après la sortie du rapport « Rebâtir la confiance », la réflexion de créer une section d'enquête spécialisée en VC s'amorce au SPVM.

**Avril 2021 :** Les ministères de la Sécurité publique (MSP) et de la Justice (MJ) invitent les corps policiers à présenter un projet afin d'améliorer l'accompagnement des victimes de violence conjugale.

**Mai 2021 :** Le MSP accepte le projet proposé par le SPVM et en annonce plusieurs autres d'équipes dédiés au sein des services de police.

**3 octobre 2021 :** La Section spécialisée en violence conjugale (SSVC) se déploie.

## Mission

La Section traite les plaintes de violence conjugale plus complexes en matière d'enquête, qui nécessitent une attention particulière ou présentent un niveau de dangerosité élevé incluant le risque d'homicide.

Elle met de l'avant une approche multidisciplinaire de la violence conjugale et place la victime au centre de ses interventions. Elle assure ainsi la concertation et la liaison avec les partenaires communautaires, judiciaires et institutionnels et s'assure des meilleures pratiques.

Ses enquêteurs développent une expertise pointue et se spécialisent dans la dynamique particulière de la violence conjugale. Cette expertise leur permet d'offrir un soutien et un accompagnement plus personnalisés de la victime. Ils offrent également un soutien et agissent comme vecteur de transmission de l'expertise en matière de violence conjugale à l'ensemble du Service de police de la Ville de Montréal.

## Offre de service en 3 axes

1. **Responsabilité de l'enquête** du début à la fin d'un dossier
2. **Soutien à une enquête,** ex. : entrevue filmée, accusation complémentaire, complément d'enquête, accompagnement de la victime
3. **Prévention** : soutien dans l'accompagnement de la victime, ex. filet de sécurité, accompagnement, référencement

## Équipe de 11 membres

1 commandant
1 lieutenant-détective
4 sergents-détectives
1 agent de concertation communautaire
1 agent de recherche (civil)
1 agent conseiller VCI
1 intervenante du CAVAC de Montréal
1 agente assignée

Montréal

# Section spécialisée en violence conjugale

## Du 3 octobre 2021 au 31 mars 2022

**130**

**Dossiers traités depuis la création de la Section en 2021**

**111** Victimes référées à des ressources

**28** Suspects référés à des ressources

**1** Délinquant à haut risque de récidive

## VIOLENCE CONJUGALE

**AVEC** INFRACTION CRIMINELLE
– RESPONSABILITÉ DU DOSSIER

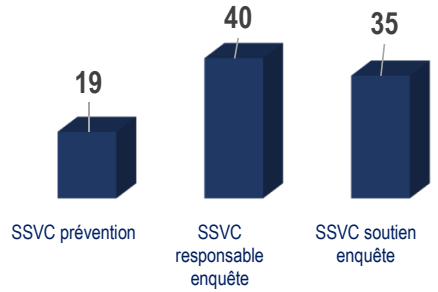


**SANS** INFRACTION CRIMINELLE
– QUERELLE FAMILIALE- demande 810)

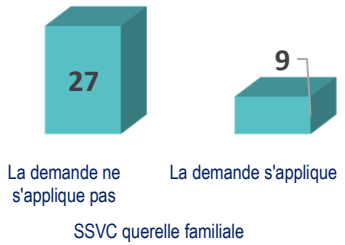


Montréal

## ENTRETIENS FILMÉS

**21** Entrevues de victimes
Temps moyen: 3 h 30

**3** Interrogatoires de suspect
Temps moyen: 3 h

## SUIVIS

**43** Respect des conditions du suspect

**117** Auprès de victimes